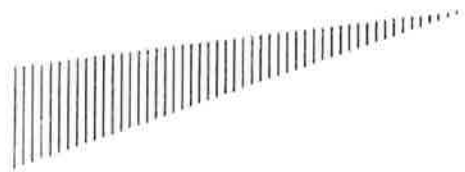


European Heart For Children
E.H.C
Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Ernst & Young Belux



**European Heart For Children
E.H.C.**

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fondation E.H.C., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Nice, le 18 juin 2013

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Anis Nassif

BILAN (Balance sheet)

Edition du 17/04/2013

ACTIF (Assets)	Exercice (Year) N 31/12/2012		Exercice N-1	PASSIF (Liabilities)	N 31/12/2012	N-1
	BRUT	AMORT. ET DEPRECIATIONS NET				
ACTIFS IMMOBILISES						
Immobilisations incorporelles	-	-	-	Fonds propres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	Autres fonds propres (<i>capital</i>)	80 000	80 000
Immobilisations financières	-	-	-	Report à nouveau	228 726	162 427
Charges de personnel	-	-	-	Excédent de l'exercice (surplus)	87 916	66 300
Autres charges de gestion courante	-	-	-	TOTAL I	396 642	308 727
TOTAL I				Provisions	-	-
				Provisions pour risques	-	-
				Provisions pour charges	-	-
ACTIF CIRCULANT				TOTAL II		
Stocks et en cours				Fonds dédiés		
** Marchandises (inventories)	3 504	-	9 433	Sur subventions de fonctionnement		
Avances et acomptes sur commandes		3 504		Sur autres ressources		
Disponibilité (<i>cash and cash at bank</i>)	398 414	-	316 053	TOTAL III		
Charges constatées d'avance	-	-	-	Dettes		
TOTAL II	401 918	401 918	325 486	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				Emprunts et dettes financières diverses	4 020	16 760
Primes de remboursement des emprunts (IV)				Dettes fournisseurs et comptes rattachés (<i>accounts payable</i>)	1 256	-
Ecart de conversion Actif (V)				Dettes fiscales et sociales	-	-
TOTAL GENERAL	401 918	401 918	325 487	TOTAL GENERAL	401 918	325 487

COMPTE DE RESULTAT (Profit and loss account)

Edition du 17/04/2013

CHARGES	N		N-1	PRODUITS		N-1
	31/12/2012	N		31/12/2012	N	
CHARGES D'EXPLOITATION (operating expenses)	141 034	188 773	188 773	PRODUITS D'EXPLOITATION (operating revenues)	228 716	250 571
Achats de marchandises (purchase of goods)	6 833	17 234	17 234	Ventes de marchandises (sales of goods)	25 137	21 137
Variation de stock (inventory variance)	5 929	7 699	7 699	Prestations de services (sales of services; concert, diner)	63 889	105 680
Achats (purchases)	20 620	63 657	63 657	Production stockée	-	-
Autres achats externes (other external purchases)	24 079	10 097	10 097	Production immobilisée	-	-
Autres services extérieurs (other external services)	3 317	5 444	5 444	Subvention d'exploitation	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés (taxes)	1 256	-	-	Dons (donations)	134 690	123 754
Charges de personnel (staff costs)	-	-	-	Colisations	-	-
Autres charges de gestion courante (other operating expenses)	79 000	100 000	100 000	Legs et Donations	-	-
dotations aux amortissements, provisions et engagements	-	-	-	Produits liés à des financements réglementaires	-	-
CHARGES FINANCIERES (financial expenses)	-	4	4	PRODUITS FINANCIERES (financial income)	5 234	4 506
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
				Report des ressources non utilisées exerc antérieurs	-	-
TOTAL DES CHARGES (Total expenses)	141 034	188 777	188 777	TOTAL DES PRODUITS (total revenues)	228 950	255 077
SOLDE CREDITEUR	87 916	66 300	66 300	SOLDE DEBITEUR	-	-
TOTAL GENERAL	228 950	255 077	255 077	TOTAL GENERAL	228 950	255 077
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Mise à disposition gratuite de biens	-	-	-	Prestation en nature personnel (donation in kind-staff)	22 563	22 502
Mise à disposition des locaux	-	-	-	Prestation en nature locaux	-	-
Mise à disposition personnel (staff services)	22 563	22 502	22 502	Dons en nature	-	-
TOTAL	22 563	22 502	22 502	TOTAL	22 563	22 502

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES 2012

EMPLOIS	Emplois de N Compte de résultat	Affectation aux emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1- MISSIONS SOCIALES			REVENUS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET NON UTILISÉES EN FAVOR DE LA RECHERCHE		228 727
1.1. Réalisées en France			1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
• Actions, concours et mécénat			1.1. Dons et legs collectés		
• Projets liés à d'autres organismes basés en France			• Dons manuels non affectés	134 670	134 650
1.2. Réalisées à l'étranger			• Dons manuels affectés		
• Actions réalisées à l'étranger			• Legs et autres libéralités non affectés		
• Créancements à un organisme central ou à d'autres organismes		79 060	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS		24 079	2- AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS	94 560	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		37 945			
		141 034			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	347 034		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	228 950	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES DES PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDOS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	87 016		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- TOTAL GENERAL	228 950		VI- TOTAL GENERAL	228 950	134 690
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du réglement par les ressources collectées auprès du public					
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	141 034		VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		141 034
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FAVOR DE LA RECHERCHE		316 643
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévoles		
Frais de recherche de fonds			Provisions en nature	22 563	
Frais de fonctionnement et autres charges		22 563	Dons en nature Total		
annexes : 24079 23353 • Détail des frais d'appel à la générosité du public • brochures • maintenance site Web					

EUROPEAN HEART FOR CHILDREN

Fonds de dotation

ANNEXES COMPTABLES

Exercice clos au 31/12/2012

Total du Bilan : 401 918€

Résultat de l'exercice : 87 916€

Fonds propres :

-Dotation en capital initiale : 80 000€

- Report à nouveau 228 726€

Les notes indiquées ci après font partie des comptes annuels arrêtés par le Trésorier et le Conseil d'Administration le 18 juin 2013

1- Règles et principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2-Autres éléments significatifs

Le fonds de dotation European Heart For Children est une structure légale de droit français , régie par la loi du 4 Aout 2008 .

Il a été créé pour une durée indéterminée le 2avril 2010, date de signature des statuts par ses fondateurs et enregistré le 26 avril 2010 auprès de la Préfecture des Alpes Maritimes.

La publication au journal officiel est intervenue le 15 mai 2010.

Les comptes correspondent au troisième exercice du Fonds de dotation (durée de 12 mois).

Ils sont établis en application du nouveau règlement CRC 2009-01 du 29 décembre 2009 relatifs aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et CRC 99-03 relatif à la refonte du Plan Comptable Général applicable aux associations, tels que définis par le CRC.

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'achat.

En conformité avec l'article 8 des statuts, une dotation en capital initiale de 80 000€ a été enregistrée , cette dotation est consommable.

Le fonds de dotation a souhaité dans le cadre de la procédure de rescrit connaître l'avis de l'administration fiscale française concernant son régime fiscal, ainsi que la possibilité de délivrer à ses donateurs des reçus leur permettant de bénéficier d'allègements en matière d'impôts sur le revenu et d'impôt sur les sociétés.

L'administration a confirmé le 7 juillet 2010, sur la base des informations communiquées que le fonds bénéficiait d'une gestion désintéressée ayant pour objet de recueillir des fonds pour le financement d'interventions chirurgicales dans le domaine de la chirurgie cardiaque au profit d'enfants de milieux défavorisés des pays du tiers monde. Elle a confirmé que le fonds de dotation répondait aux critères définis par les articles 261-7 1B et 206-5 du code général des impôts, était exonéré des impôts commerciaux et ouvrait droit et sa faculté de délivrer des reçus fiscaux, à la condition impérative que ces versements ne soient pas la contre partie d'avantages financiers ou matériels importants à leur auteur.

Le fonds de dotation est néanmoins soumis à l'impôt sur ses placements financiers

3-Autres informations

3-1 Bilan

Stock marchandise pour revente 3 504€

Disponibilités

-Banque : 54 268€

-Compte sur livret : 340 750€

-Caisse : 3 396€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseur 1 030€

Factures à recevoir :Honoraires Commissaire aux comptes 2 990€

Etat impôts et taxes 1256€

Fonds propres et affectation du résultat

	31/12/2011	Affectation	Résultat de l'exercice	31/12/2012
Dotation en capital initiale	80 000			80 000
Excédent de l'exercice	66 300	-66 300	87 916	87 916
Report à nouveau	162 426	66 300		228 726
Total	308 726	0	87 916	396 642

3-2Compte de résultat

Produits d'exploitation

Dons reçus (€) 134 690€

Autres produits

Diner de charité 63 890€

Concert de charité 0

Vente diverses marchandises 25 137€

Total autres produits 89 027€

Charges d'exploitation

Achats de marchandises pour revente	
Et variation de stocks	- 12 762€
Achats Diner de charité	- 20 620€
Hébergement site internet EHC	-726€
Frais Impression	-23 353€
Honoraires CAC	-3 010€
Frais de déplacements	-158€
Divers	-150€
Total	-60 779€

Charges diverses de gestion (financement d'actions humanitaires)

-Don Bambini nel mondo	-48000€
-Don Fondation M Yacoub	-15000€
-Don Chain of Hope	-16000€
Total	- 79000€

Produits financiers

Intérêts compte sur livret 5234 €

3-3Dons et contribution en nature

Nature

Mise à disposition de personnel 22563€

Origine

ESC 2 413€

Fundation 20 150€

De plus un matériel d'écho cardiographie Vivid S5 a été donné par la société GE et attribué à au Aswan Heart Centre.

3-4 Détail des dons reçus (espèces)

ESC 62 000€

Servier 50 000€

Schift Learning 3457€

Pr Auricchio 2000€

Divers 17 233€

Total **134690€**